

Région Haute-Normandie

Politique de coopération et de développement

Claude Taleb, Vice-Président en charge de l'économie sociale et solidaire et de la coopération décentralisée.

La politique d'aide au développement mise en œuvre par la Région s'efforce, tout en s'inscrivant dans les compétences régionales, de répondre à une triple attente.

A celle tout d'abord des populations des pays dits en développement qui, légitimement, sollicitent un soutien à la réalisation de leurs projets et, par la même, une contribution à l'amélioration de leurs conditions de vie comme des perspectives économiques, environnementales, sociales et culturelles, attachées à l'évolution de leurs territoires.

Elle s'efforce également de tenir compte des capacités et des volontés d'action des organismes de Haute-Normandie qui, en partenariat avec ces populations en difficulté, œuvrent en faveur de la réalisation de programmes ou de projets de développement.

A celle, enfin, des citoyens de Haute-Normandie désireux d'appréhender davantage sur les enjeux en présence pour les habitants des pays du Sud, et sur la situation qui est la leur dans le commerce mondial.

Ainsi la politique régionale d'aide au développement propose trois axes d'interventions que sont :

- Une action pluriannuelle de coopération avec la province de Tamatave (Madagascar), à laquelle s'ajoutera une action de coopération avec le Département de Bejaïa (Algérie).
- Une action de soutien aux projets de développement réalisés par les organisations de Haute-Normandie avec leurs partenaires étrangers.
- Une action en faveur de l'éducation aux enjeux du développement et de la promotion du commerce équitable.

L'ensemble de cette politique est dotée d'un budget de 255 000 € en 2006 (163 200 € pour 2005).

Coopération avec Tamatave, Madagascar

Depuis plusieurs années, cette action de coopération accompagne des projets, mis en œuvre par des acteurs de Haute-Normandie avec leurs partenaires malgaches, et qui relèvent principalement de la formation professionnelle et des échanges de savoir-faire.

Bénéficiaires de cofinancement du ministère des Affaires étrangères, elles ont été réalisées dans les domaines :

- de la gestion portuaire, par le Port du Havre, en faveur des cadres du Port de Tamatave,
- du travail du bois, par le Pôle bois d'Envermeu en faveur de groupements d'artisans du bois à Tamatave,
- des études en économie et gestion et du perfectionnement en didactique du français, par l'Université de Rouen, en faveur d'étudiants de l'Université de Tamatave,
- de l'animation économique locale, par la CCI de Rouen, en faveur des agents de la CCI de Tamatave,
- de l'agriculture et du développement rural, par l'ESITPA, en faveur de paysans en formation à l'Université de Tamatave.

Ce dernier domaine d'intervention est celui sur lequel la Région a choisi de concentrer son effort en 2005-2006 en raison des enjeux que représentent la sécurité alimentaire d'une importante proportion des habitants de la province ainsi que du large partenariat local qui entoure ce projet dénommé « Campus Paysans ».

Celui -ci vise en effet à accompagner des groupes de paysans qui souhaitent, par la formation et des changements de pratiques agricoles, améliorer leurs productions en riz - base de l'alimentation malgache-, en cultures maraîchères et en matière d'élevage.

Soutien aux initiatives régionales en faveur des populations des pays en développement

Le « **Fonds d'aide aux micro-projets de développement** » permet de soutenir les initiatives portées par les Organisations de Solidarité Internationale de Haute-Normandie (O.S.I).

Ce dispositif, présenté sous la forme d'un appel à projets, vise à soutenir ponctuellement les initiatives régionales de petite envergure en faveur des populations des pays en développement.

Le coût global des projets concernés n'excède pas 38 000 €, et la subvention régionale est limitée à 30% maximum du coût du projet.

Pour l'année 2005, sur 51 projets réceptionnés, 22 ont été soutenus par la Région dans le cadre de ce dispositif qui génère un nombre croissant de propositions de qualité, présentées notamment par les associations de migrants.

Sont principalement concernées des actions de développement local telles que la mise en place de micro-crédits, le développement de cultures maraîchères, la réalisation de travaux d'assainissement et d'électrification, la construction de dispensaires ainsi que des actions de prévention sanitaire et médicale.

Action en faveur de l'Education au développement

La Région accompagne les actions de sensibilisation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, menées en Haute-Normandie.

Sont également concernés les projets de coordination et de centralisation des différentes actions menées à l'occasion de moments forts tels que la Semaine de la Solidarité Internationale, le festival Regards sur le Cinéma du Sud.

Treize projets ont été soutenus par la Région dans le cadre de ce dispositif en 2005.

Ils concernaient des actions d'animations scolaires, de manifestations thématiques, de conférences-débats, d'ateliers...

Promotion du Commerce équitable

Le dispositif en faveur du Commerce Equitable, mis en œuvre dès 2005, vise à soutenir les actions de promotion du Commerce Equitable ainsi que l'organisation d'événementiels menés à l'occasion de moments forts (Quinzaine du Commerce Equitable,...).

Le dispositif « Promotion du Commerce Equitable» s'adresse à tout opérateur qui œuvre à la promotion du Commerce Equitable et qui peut justifier d'un siège social ou d'une réelle délégation en région.

En 2005 a ainsi été accompagné, un programme concerté de renforcement de l'information sur les enjeux du Commerce équitable, mis en œuvre par Artisans du Monde.